

PROCÈS-VERBAL DE LA CENT SOIXANTE-QUATRIÈME SÉANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC,
tenue, par téléphone, le six août deux mille quatorze
sur la convocation de la secrétaire générale

Participent, madame Diane Vincent, présidente du conseil d'administration, monsieur Robert Keating, président-directeur général, monsieur Gilles Lavoie, madame Reine Cayer, monsieur Bernard Deshaies, madame Marie-Christiane Lecours, monsieur Norman Johnston, madame Nathalie Kerbrat, madame Claire Bilodeau, madame Françoise Godin, monsieur Christian Overbeek, et monsieur Pierre Lemieux, membres, et M^e Renée Saint-Hilaire, secrétaire générale.

Madame Jacynthe Gagnon et monsieur Charles-Félix Ross se sont excusés de ne pouvoir y participer.

La séance débute vers 9 h 5.

-----ooo0ooo-----

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est adopté, sur proposition de [REDACTÉ]
[REDACTÉ], appuyée par [REDACTÉ] :

- 01 Adoption de l'ordre du jour
- 02 Sujets découlant de la séance du 20 juin 2014:
 - Budget 2014-2015, information
- 03 Plan d'exploitation 2014-2015, modifications
- 04 Rapport annuel 2013-2014, approbation
- 05 Varia :
 - Saison de récolte 2014, information
- 06 Date de la prochaine séance
- 07 Levée de la séance

SUJETS DÉCOULANT DE LA SÉANCE DU 20 JUIN 2014

– **Budget 2014-2015, information**

Pour l'exercice financier 2014-2015, le Conseil du trésor avait décrété une demande d'économies budgétaires de 2 % de la masse salariale et de 3 % des dépenses de fonctionnement, représentant une réduction additionnelle de plus de 1 M\$ pour La Financière agricole. À la suite de représentations du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation auprès du Conseil du trésor, la société pourra répondre à cette demande à même la réduction initiale de son enveloppe budgétaire de 5 M\$.

Monsieur Keating fait ensuite le point sur la mise en place des mesures de compressions budgétaires : le nombre de départs confirmés et anticipés, le non-renouvellement des contrats d'emploi occasionnel et la gestion serrée du rappel des employés saisonniers, auxquels s'ajoutent des allègements aux procédures de suivi et de contrôle en assurance récolte qui diminuent la

charge de travail et, par conséquent, les besoins en employés occasionnels et saisonniers.

Ces actions ne devraient pas avoir d'impact sur les services directs à la clientèle. Le président-directeur général a d'ailleurs rencontré les membres du comité des services à la clientèle en juillet dernier à ce sujet.

La société devrait réussir, sur une base annuelle, à atteindre l'objectif de 5 M\$ de réduction de l'enveloppe de rémunération mais l'impact réel pour l'exercice financier 2014-2015 sera moindre, plus du tiers de l'année étant écoulé.

Le conseil d'administration prend acte de l'état de la situation, lequel est plus amplement décrit dans une lettre adressée le 4 août à la présidente du conseil d'administration par monsieur Keating. Le ministre responsable sera saisi de ces informations par lettre sous la signature de la présidente du conseil d'administration.

Le Plan d'exploitation 2014-2015 de La Financière agricole a été approuvé par le conseil d'administration à sa séance du 21 mars 2014. Le nouveau contexte budgétaire a amené la direction à revoir son contenu.

La nouvelle version identifie 37 actions à réaliser, 3 actions ayant été retirées, et propose des modifications à 7 actions.

[
[REDACTED]
].

[
[REDACTED]
].

[
[REDACTED]
].

**PLAN D'EXPLOITATION 2014-2015
DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC, MODIFICATIONS**

ATTENDU QUE [REDACTED]
[REDACTED];

ATTENDU QUE [REDACTED]
[REDACTED];

ATTENDU QUE [REDACTED]
[REDACTED];

ATTENDU QU' [REDACTED];

Résolution
N° 1184

IL EST RÉSOLU, sur proposition de [REDACTED] appuyée par [REDACTED] :

1° QUE les modifications au Plan d'exploitation 2014-2015 de La Financière agricole du Québec annexées à la présente résolution soient approuvées;

2° QUE le Plan d'exploitation 2014-2015, tel que modifié, soit transmis à monsieur Pierre Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, pour être soumis à l'approbation du gouvernement.

Le projet de Rapport annuel 2013-2014 de La Financière agricole préalablement transmis aux membres est déposé.

À la demande des administrateurs, des informations additionnelles sur la situation financière de la société seront intégrées au rapport annuel. Les membres sont invités à transmettre tout commentaire additionnel à la secrétaire générale.

RAPPORT ANNUEL 2013-2014 DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC, APPROBATION

Résolution
N° 1185

IL EST RÉSOLU, sur proposition de [REDACTED] appuyée par [REDACTED] :

1° QUE La Financière agricole du Québec approuve le projet de rapport annuel soumis à la présente séance relativement à l'exercice financier terminé le 31 mars 2014;

2° QU'une version imprimée de ce rapport soit remise au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, en vue d'un dépôt à l'Assemblée nationale.

VARIA

– Saison de récolte 2014

Monsieur Keating commente sommairement la situation en assurance récolte.

Les conditions climatiques ont été favorables et l'état des cultures est bon dans l'ensemble. Le nombre d'avis de dommages reçus se situe en deçà de celui de l'an dernier, à pareille date.

Certaines problématiques ont été rapportées, notamment, en Montérégie dans la production du maïs et dans la région de Sainte-Anne-de-la-Pérade, affectée par un épisode de grêle. La société suit la situation de près.

DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière est prévue le jeudi 18 septembre 2014.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée vers 10 h 40.

Original signé par Diane Vincent

Présidente du conseil

Original signé par Robert Keating

Président-directeur général

Original signé par Françoise Godin

Original signé par Renée Saint-Hilaire

secrétaire générale